

**Compte-rendu de la réunion**  
**« Mise sur pied d'un contrat de chemins et sentiers »**  
**du jeudi 9 janvier 2020**

---

**Maître d'ouvrage**

Fernandez Laetitia - Coordinatrice du PCDR

Verhoeven Kevin – Eco-conseiller

**Présents**

Branders Jean-Guy, Cartuyvels Paul, De Greef Thierry, Dendencker Philippe, Dresse Jean-Marie, Ferrière Emmanuel, Flamand Roland, Francis Laurent, Fraselle Guy, Garcez Vincent, Halot Brigitte, Huyberechts Cécile, Lahaye Rudy, Marion Denis, Remy Paul, Robert Eric, Smets Marie, Snappe François, Theys Caroline, Van Hee Christian, van Zeebroeck Patrick, Vanderbeck Pascale, Vanderborght Ronald, Walckiers Benoit.

---

**Ordre du Jour :**

1. Contexte
  2. Tables de travail
    - 2.1 Actions directes
    - 2.2 Inventaire des chemins et Sentiers et Commission de gestion
  3. Mise en commun
  4. Divers
- 

## 1. Contexte

Lors de la première réunion, nous avons expliqué le Programme Communal de Développement Rural et surtout la Fiche-Projet « Mise sur pied d'un contrat de chemins et sentiers » avec pour objectif de faire un inventaire des chemins et sentiers et de créer une commission de gestion.

Comme premier exercice, nous avons listé tous les acteurs et usagers en lien avec les chemins et sentiers. Le constat est qu'il y a un très grand nombre d'acteurs mais que pour l'instant aucune instance ne permet tous les acteurs autour de la table. Ce constat renforce l'idée de la nécessité de créer une commission de gestion et de réaliser un inventaire des chemins et sentiers.

Mais un grand nombre de personnes présentes ont manifesté l'envie de passer directement à l'action, sur le terrain au lieu de toujours être dans la planification.

C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui de nous séparer en deux tables :

## 1. Actions directes

L'objectif est d'y définir quelques actions à réaliser dès le printemps et directement sur le terrain.

## 2. Inventaire des chemins et sentiers et Commission de gestion

L'objectif est de réfléchir à la méthode à suivre pour mettre en place l'inventaire des chemins et sentiers et la commission de gestion.

## 2. Tables de travail

### 2.1. Actions directes

#### 2.2.1 Les différentes idées :

- Organiser des balades pédestres et à vélo
- Réaliser un rapport sur l'état des chemins et sentiers
- Vérifier les panneaux déjà mis en place
- Interdire les quads
- Promouvoir les fichiers GPS téléchargeables (Application pour smartphone Randobel, wikiloc ou des fichiers GPX)
- Encourager le dialogue avec voisins du sentier (Servitude)
- Développer des visites de terrain village par village (focus sur son village « mieux connu »)
- Défricher un tronçon de sentier au-dessus de la sablière de Nethen de façon à donner de la pertinence au panneau didactique qui sera réalisé prochainement
- Editer des cartes qui reprennent les chemins et sentiers >< cartes « voiries » (plan communal)
- Motiver les personnes à marcher et donc à utiliser les chemins et sentiers
- Nommer les sentiers
- De quels chemins pouvons-nous nous occuper ?
- Faire des chemins à thème
- Installer des endroits de repos (bancs)
- Promouvoir le Géocaching (Application/site internet où des citoyens cachent des trésors. D'autres citoyens doivent alors trouver ce trésor et donc se balader dans la nature. Il y a déjà du géocaching sur Grez-Doiceau)
- Proposer des cartes promenades
- Encourager les écoles (enfants) à se balader
- Vérifier l'états des chemins (et débayer ?)
- Coordonner les chemins et sentiers avec les communes voisines
- Flécher et cartographier les sentiers et chemins
- Créer des actions sur les chemins empruntés par les vélos en dehors des pistes cyclables (Points nœuds)
- Adopter un sentier par les citoyens
- Viser un maillage entre les villages
- Nouveaux tronçons
- Installer des panneaux didactiques à certains endroits « remarquables » (Cfr bois de lauzelle)
- Mettre à jours les cartes de l'office du tourisme
- Zone protégée certaines période de l'année



- Créer des cartes thématiques (piétons, vélos, etc.)
- Créer des zoom (ex : aux plaines de jeux)
- Avoir un outil cartographique utile aux services de l'administration communale en lien avec les sentiers et qu'il serait possible de compléter en interne.

Deux options envisagées :

Option 1 : Faire appel a un bureau d'étude du type « Tous à Pied »

Budget : 10.000€ à 15.000€

Timing : Juillet à décembre

To do : Marché public + inventaire de terrain

Option 2 : Travailler en autonomie

Etapas :

- Avoir une carte de base des sentiers ☒
- Réaliser un Inventaire de terrain
- Encoder - compléter la carte / excell
- Cartographier

Il existe déjà une carte (papier) créée par le PCDN avec les sentiers en bon état, impraticables, disparus, fermés, etc. mais elle a + de 10 ans et elle est en papier. Il y a également des informations sur BALNAM, WalOnMap, etc. Mais il est nécessaire d'avoir toutes les informations reprises sur la même carte de départ. La cartographie est un exercice complexe difficilement réalisable sans les connaissances techniques nécessaires.

**Choix du groupe : Option 1 = On fait appel à un bureau d'étude.**

La commune va demander une Modification budgétaire en juin pour avoir les fonds nécessaires.

### 2.2.2 Commission de Gestion

Le groupe ne désire pas créer une commission (qui a des conditions légales) mais plutôt un groupe de travail. Ce groupe de travail va:

- Rédiger la charte des chemins et sentiers

L'objectif est de définir les usages possibles pour chaque sentier selon des caractéristiques communes.

Ex : Pas de courses VTT sur les sentiers avec un haut intérêt écologique.

Cette charte nous aidera à connaître les caractéristiques utiles pour définir l'usage de chaque sentier et qui devront obligatoirement être encodées lors de l'inventaire de fait.

Il sera important d'inviter des représentants de tous les types d'usages autour de la table (randonneurs, VTT, agriculteurs, tourisme, cavaliers, etc.)

### To Do List :

- Demander à Tous à Pied s'il y a des communes qui ont déjà élaboré une charte ou un guide d'usages.
- Mettre tous les types d'usagers autour de la table pour réaliser la charte d'usage des chemins et sentiers
- Demander une modification budgétaire à la commune pour avoir les fonds disponibles
- Rédiger le cahier des charges pour lancer le marché public
- Lister les caractéristiques qu'on aimerait encoder pour chaque sentier
- Organiser une réunion en interne à l'administration communale avec tous les acteurs en lien avec les sentiers pour voir s'ils ont des caractéristiques à ajouter.

### 3. Mise en commun

Concrètement, les actions à mener sont donc :

- L'inventaire des chemins et sentiers a été repris dans les actions directes mais comme le groupe qui devrait réfléchir à la méthodologie pour faire cet inventaire a estimé préférable de faire appel à un bureau d'étude, le groupe choisi comme alternative (en attendant) de faire un inventaire simplifié :

L'idée de base proposée est de procéder à un découpage de la commune qui permettrait de répartir le travail entre des petits groupes locaux de volontaires. L'information serait ensuite recueillie sur des formulaires-type d'une page pour chaque chemin/sentier afin d'harmoniser la collecte des informations. Ensuite un formulaire avec une ligne par chemin ou sentier synthétiserait la situation.

L'objectif est ainsi de permettre non seulement l'obtention d'un inventaire rapide mais aussi d'identifier les chemins et sentiers qui ont le besoin le plus urgent d'une intervention pour les rendre praticables par - au cas par cas - les piétons, cyclistes, cavaliers, 4 roues...

- L'opération pour défricher la sablière de Nethen
- Créer un GT pour vérifier les promenades de l'office du tourisme et du PCDN (impliquer l'Office du Tourisme)
- Faire la promotion du Géocaching dans le journal communal.
- Lancer l'action marche tes 5 minutes dans un deuxième temps (démarrage pour la semaine de la Mobilité).
- Demander à Tous à Pied s'il y a des communes qui ont déjà élaboré une charte ou un guide d'usages.
- Mettre tous les types d'usagers autour de la table pour réaliser la charte d'usage des chemins et sentiers
- Pour l'inventaire des chemins et sentiers :
  - Demander une modification budgétaire à la commune pour réaliser l'inventaire des chemins et sentiers
  - Rédiger le cahier des charges pour lancer le marché public
  - Lister les caractéristiques qu'on aimerait encoder pour chaque sentier
  - Organiser une réunion en interne à l'administration communale avec tous les acteurs en lien avec les sentiers pour voir s'ils ont des caractéristiques à ajouter.

#### 4. Divers

Les prochaines dates seront fixées par doodle.